



SIGNATURE PAR GUILLEMOT BROTHERS LIMITED D'UNE EXTENSION
À UN CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE TITRES UBISOFT
ENTERTAINMENT SA

Londres, le 12 mai 2022 – Guillemot Brothers Limited annonce la mise en œuvre ce jour d'une extension du contrat entre Guillemot Brothers Limited et une banque en date initiale du 1^{er} septembre 2017 et portant initialement sur l'acquisition par Guillemot Brothers Limited de 2.000.016 actions Ubisoft Entertainment SA.

Ce contrat (tel que modifié) prévoit notamment le financement par la banque de l'acquisition des actions initiales Ubisoft Entertainment SA par Guillemot Brothers Limited et l'extension de sa couverture pour une durée désormais étendue jusqu'au 19 septembre 2024 (ou à proximité de cette date). Dans ce cadre, Guillemot Brothers Limited a consenti une promesse de vente à la banque sur les actions Ubisoft Entertainment SA objet du financement et la banque a consenti une promesse d'achat sur ces mêmes actions. Ces promesses sont exerçables selon certaines conditions prévues par le contrat, à l'échéance de l'emprunt, et sont dénouables soit en titres soit en numéraire, au choix de Guillemot Brothers Limited.

Les actions faisant l'objet du financement sont nanties au profit de la banque, qui peut les emprunter auprès de Guillemot Brothers Limited selon certaines conditions prévues par le contrat de nantissement y afférent.